

A la découverte de la rue des Moulins à Saumur

Dossier compilé par Bernard Rousseau, membre du conseil des sages de la ville de Saumur, qui a animé la rencontre paysages du 1er septembre 2010.

Les informations sont issues (a) du fascicule « Les Moulins d'Anjou de 2010 » écrit par M. Christian CUSSONNEAU, Chercheur de l'inventaire du Patrimoine des Pays de Loire et membre de l'association des moulins d'Anjou, et (b) du mémoire d'Architectes de M. COMPERA et de Mme ROUAUD, consultable à la Médiathèque de Saumur.

Les moulins à vents de Saumur et ses communes associées

Le territoire considéré est constitué de la commune de Saumur, à laquelle s'ajoutent les communes associées de Bagneux, Dampierre, Saint Lambert et St Hilaire St Florent.

Les moulins repérés sont au nombre de 56 comprenant :

- 44 moulins caviers
- 4 moulins à tour à masse cavière
- 3 moulins à pivot tournant
- 1 moulin –tour
- et 4 moulins dont le type n'a pu être déterminé.



A Saumur, point de franchissement de la Loire en raison des îles qui facilitent la traversée de la vallée, les nombreux bras d'eau du fleuve avaient permis depuis longtemps l'installation de moulins hydrauliques - moulins bateaux et pendus, qui ont fonctionné et alimenté la ville en farine pendant tous le Moyen âge et le début de l'époque moderne. **Les grandes crues de la seconde moitié du XVIIe siècle ayant causé la disparition des moulins-pendus, la meunerie à vent, existante de manière embryonnaire depuis le XVIe siècle, connut alors un développement important,** principalement sur le rebord du coteau situé à l'est de la ville bien exposé au vent canalisé par la vallée.

Du XV au XVIIIème siècle



Les plus anciens moulins à vent saumurois, mentionnés aux XVe et XVIe, sont ceux de Saint-Vincent et de Poyeux à Dampierre sur Loire, tous les 3 « turquois » c'est-à-dire constitué d'une cage en bois virant sur un pivot tournant maintenu en position verticale dans une tourelle de maçonnerie. Ce type de moulin, probablement en usage dès la fin du XIIe siècle comme les moulins chandelier, était répandu dans tout l'Ouest de la France, Dans certaines régions comme l'Anjou, ils disparaissent dès le XVIIe siècle, remplacés par des moulins plus modernes.

C'est probablement vers la fin du XVe siècle ou dans le courant du XVIe siècle que les moulins-caviers font leur apparition en Saumurois, comme dans toute la partie sud-est de l'Anjou. Leur histoire est cependant extrêmement lacunaire pour le XVIe siècle et seuls les moulins que Doucelin Périgot avait construits à mi-chemin du Petit Puy, mentionnés en 1587, pourraient avoir été parmi les anciens caviers construits sur « Les Châteaux ».

Le XVIIe siècle nous fournit une documentation plus abondante qui permet de penser que plus d'une quinzaine de ces moulins furent édifiés à cette époque, mais surtout dans la seconde partie du siècle.

Le XIXème siècle

Mais c'est au XIXe siècle que la meunerie atteint son apogée dans le saumurois ; en effet on dénombre une bonne TRENTAINE de moulins encore en activité et plus particulièrement sur les hauts de SAUMUR, « DANS LA RUE DES MOULINS, 32 moulins viraient ensemble » nous dit la mère Richard habitante du quartier née en 1845 dans un article paru en 1921.

L'examen des plans anciens de la ville de Saumur et du cadastre de 1812, montre que les moulins à vent ne sont pas disposés de manière anodine au long du chemin des moulins et dans les autres lieux : Ils sont fréquemment associés en groupe de deux. Les archives montrent que d'ailleurs ils étaient souvent affermés et vendus ensembles. Les noms donnés à ces couples de moulins sont,

semble-t-il, révélateurs de la raison de leur groupement et de leur fonction. Prenons ainsi le groupe des moulins de Galerne et de Solaire N° 19 e 20¹. Le cahier 19 est nommé le Grand moulin ou le fromentier, ou encore le grand moulin fromentier, tandis que l'autre est nommé le Petit Moulin, ou le mouturier. Ces dichotomies fromentier/mouturier et /ou grand moulin/petit moulin sont attestées aussi aux Moulins des vignes (rue Lamartine où il y a le grand cèdre). Ce sont probablement des moulins qui ont été construits ensemble, ou de manière très rapprochée dans le temps.



D'autres couples de moulins sont caractérisés par l'opposition des qualificatifs « vieux » et « neuf » attestant que le couple a été formé plus tardivement, par la construction d'un moulin à côté d'un moulin solitaire ancien.

Mais outre le désir de capitalisation financière et patrimoniale, la raison pour laquelle les meuniers, ont eut la volonté de posséder 2 moulins, l'un « mouturier », l'autre « fromentier », au moins jusqu'à la fin du XVIIIe, est d'ordre technique. En effet, avant l'invention du « bluteau »² et de la « mouture économique »³ vers les années 1680, consistant à séparer efficacement et rapidement la farine du son, la mouture pratiquée était la « mouture à la grosse » : « le grain moulu s'emporte dans les

¹ Les noms des moulins s'ils sont tardif, sont complémentaires, dans le patois traditionnel Angevin « Galerne » signifie Ouest et « Solaire ou Soulaire » signifie Est. Les 2 moulins formant un couple puisqu'ils se définissent topographiquement et sémantiquement l'un par rapport à l'autre.

² BLUTEAU : Appareil servant à tamiser la farine, constitué d'une armature de bois cylindrique inclinée tournant sur son axe longitudinal, sur laquelle sont tendues des « étamines » toiles à mailles de différentes grosseurs, il reçoit la mouture à la sortie des meules, laissant passer successivement la fleur de farine puis les gruaux et évacuant le son.

³ MOUTURE : Action de moudre le grain. Mélange par tiers, de froment, de seigle et d'orge. Pain de mouture. / MOUTURE ECONOMIQUE : Cette mouture est plus la plus profitable de toutes ; On parvient au moyen de différents blutage qu'on y emploie, à séparer parfaitement les sons des gruaux, et en repassant à la meule tous les gruaux que rendent ces divers blutage, on tire davantage de farines.

maisons des boulangers, des bourgeois, comme il sort du dessous de la meule, et c'est chez eux que se fait le « blutage »⁴ grâce à des tamis. Cette pratique persiste au XVIII^e siècle à destination d'une grande partie de la population qui n'est pas assez aisée pour acheter une farine de froment fine et se contente de farines secondaires issues d'autres céréales.

« Dans ces petits moulins où l'on ne moule que pour les gens de campagne et le petit peuple, et où l'on moule peu de froment mais beaucoup de grains mêlés, seigle, orge et autres espèces, on n'opère pas aussi économiquement que dans les grands moulins qui fournissent la farine de froment aux villes et préparent celle qui fait le bon pain ». **Ainsi, pour les meuniers de Saumur la possession de 2 moulins leur permettait-elle de produire de la mouture à la grosse de seigle et d'orge, dans le moulin le plus ancien, le moins perfectionné et dans l'autre, souvent le plus récent et équipé d'un bluteau, de la bonne farine de froment pour la clientèle bourgeoise de la ville et les boulangers.**

Mais hélas c'est dans la 2^e partie du XIX^e siècle malgré l'adoption du système de Pierre Théophile BERTON qui améliora la performance des moulins en modifiant le système d'engrenage des ailes et en remplaçant les voiles par des lattes de bois, que le déclin de leur activité s'amorça, comme celui de tous les moulins de France, avec la croissance de l'industrialisation et l'avènement du réseau hydraulique qui firent naître les grandes minoteries entraînant des appareils à cylindre. **Les nouvelles sources d'énergie permettaient à ces entreprises d'assurer à leurs clients une fourniture régulière, alors que la production des moulins à vent était soumise aux aléas du vent.**

Beaucoup de moulins ont tenté de suivre le mouvement de la modernisation en s'équipant eux aussi de moteur pour actionner les meules (comme le moulin du vigneau à Saumur). Mais les cylindres gardaient cependant l'avantage de posséder un meilleur rendement que les meules anciennes. Les moulins devinrent donc moins rentables et beaucoup cessèrent leur activité.

« Le dernier moulin fromentier à fonctionner fut le grand moulin fromentier de l'EBEAUPIN N° 29, appelé aussi Moulin GARNAULT. Il fonctionna jusqu'à la fin de la première guerre mondiale (1917 -1918).

Le dernier moulin à conserver sa hucherolle et ses ailes fut le moulin NEUF N° 13, celles –ci furent détruites par les allemands pendant la guerre en 1942, car elles servaient de point de repère. »

Du XX^eème siècle à aujourd'hui

A la concurrence nuisible des minoteries industrielles vint s'ajouter le poids d'une taxe sur les ailes, instaurée au début du siècle. La meunerie artisanale ne put résister à ce nouveau coup du sort, et les ailes des moulins qui avaient tourné pendant 4 siècles s'immobilisèrent tour à tour en l'espace de quelques années. Quelques meuniers obstinés et passionnés de leur moulin tentèrent bien de le faire survivre, mais tous durent peu à peu abdiquer, écrasés par la lourdeur de l'impôt.

Après l'arrêt de leur fonctionnement, les moulins se dégradèrent rapidement. On les y aida même souvent en démolissant leur superstructure. Les ailes, même immobilisées, étaient toujours soumises à la taxe ; elles furent donc démontées les premières. Puis la hucherolle, inutile et non entretenue, résista mal aux intempéries et fut dans de nombreux moulins descendue à son tour. Des massereaux furent rasés ou s'écroulèrent, d'autres demeurent presque intacts au dessus des masses qui jalonnent encore le paysage saumurois et plus particulièrement la rue des moulins.

⁴ BLUTAGE : Action de bluter : Passer la farine à travers un tamis.

Les masses toujours existantes et les vestiges de certains ne représentent plus cependant qu'une petite partie du total des moulins tournant autrefois dans cette rue. Beaucoup de constructions, laissées à l'abandon, ont en effet été totalement démantelées. **Parmi les rescapées, quelques-unes ont été réutilisées par des particuliers comme habitation, appentis, garage etc. Malheureusement, ceux-ci les ont souvent dénaturées.**



Cependant les mentalités évoluent depuis quelques années : « Les choses du passé » font l'objet d'un regain d'intérêt.

Les anciens moulins ont ainsi repris une valeur soudaine aux yeux d'un certain public .Beaucoup disent regretter leur disparition et aimeraient en voir restaurés.

Mais peu veulent en prendre les moyens. Les propriétaires reculent devant la lourdeur financière de l'opération. Quant aux communes, même si elles manifestent parfois des velléités de faire survivre leur patrimoine, elles possèdent rarement les moyens et les motivations suffisantes pour s'engager dans des restaurations.

